



HAL
open science

SIC et Documentation dans la formation initiale des professeurs-documentalistes : entre attendus institutionnels et déclinaison dans les masters d'enseignement

Yolande Maury

► To cite this version:

Yolande Maury. SIC et Documentation dans la formation initiale des professeurs-documentalistes : entre attendus institutionnels et déclinaison dans les masters d'enseignement. Le réseau IDEKI. Objets de recherche d'éducation et de formation émergents, problématisés, mis en tension, réélaborés, L'Harmattan, p. 157-168, 2014, Collection I.D. Emergences, cheminements et constructions de savoirs, 9782343047720. hal-01096682

HAL Id: hal-01096682

<https://hal.science/hal-01096682v1>

Submitted on 20 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**SIC et Documentation dans la formation initiale
des professeurs-documentalistes : entre attendus institutionnels
et déclinaison dans les masters d'enseignement**

Yolande Maury, Maître de conférences en Sciences de l'information
et de la communication, Université Lille 3, GERIICO.

yolande.maury@noos.fr

Depuis la session 2011, dans le contexte de ce qu'il est convenu d'appeler la masterisation (2010), le Capes de documentation est ouvert aux étudiants inscrits en master (la licence était le niveau minimum exigé jusqu'alors), ce qui est censé garantir un certain niveau de « *maîtrise de savoirs académiques* ». Il s'agit de penser la formation, non plus essentiellement en termes de savoirs à visée pratique (techniques documentaires, gestion d'un centre, pédagogie documentaire) ou d'acquisition de compétences en matière d'analyse et de synthèse, jugées essentielles dans la profession (Riondet, 2003), mais de faire une place conséquente aux théories de l'information et de la communication, à l'histoire, aux enjeux et à l'épistémologie de la Documentation ; l'objectif étant, au-delà de la découverte de principes fondamentaux, de favoriser l'acquisition d'une culture permettant de faire un travail sur le sens de l'information-documentation et tournée vers la compréhension de phénomènes humains complexes.

Ce renforcement de la dimension théorique, qui contribue à donner un ancrage SIC à la formation et au capes, permet dans le même temps de mieux situer l'information-documentation au regard des différents champs disciplinaires et de positionner plus clairement les professeurs-documentalistes, souvent considérés au sein de l'institution comme des « enseignants sans discipline », experts en méthodologie documentaire, une méthodologie sans réels contenus info-documentaires.

A travers cette communication, nous entendons interroger la place des théories de l'information et de la communication et de la Documentation dans les nouvelles épreuves du concours et les

maquettes de master. Considérées en termes d'évolution, que donnent à voir les épreuves du concours des priorités retenues pour la profession, et des représentations de la fonction qui y sont associées (profil, attendus) ? Quels sont les fondements théoriques des SIC présentés en formation, quels sont les approches et les auteurs privilégiés ? Quels sont les enjeux des choix effectués, compte tenu des évolutions perceptibles, des hésitations et des tensions qu'elles expriment ?

1. Sciences de l'information et de la communication et Documentation dans les épreuves du Capes : des dimensions théoriques et épistémologiques affirmées

Un premier point concerne le changement de focale induit par la réforme de la masterisation, avec l'accent mis sur les fondements historiques et épistémologiques de la science de l'information et de la communication : comment sont comprises ces connaissances scientifiques dans les textes institutionnels ? quelles connaissances scientifiques le Capes est-il amené à vérifier ?

Avant 2010, même si la volonté de rattachement aux sciences de l'information est déjà clairement affirmée, le capes, dans l'orientation de l'intitulé de l'épreuve 1 dite de « *sciences et techniques documentaires* », fait une large place aux aspects techniques et organisationnels : avec une épreuve en trois parties qui cherche à évaluer conjointement comme le précise la note de commentaire, des compétences « *scientifiques, techniques, et pédagogiques* ». Les connaissances attendues, y compris pour le commentaire critique d'un « *document* » (partie 1 de l'épreuve 1), relèvent alors davantage de la bibliothéconomie que de la connaissance des SIC. A titre d'exemple, les sujets des dernières sessions restent assez généraux et peu théoriques ; abordés en termes d'enjeux, ils interrogent les représentations du métier et/ou les pratiques professionnelles et la communication est la grande oubliée alors même qu'elle est citée dans le programme. La question, posée de manière identique de session en session, invite à « *analyser* » : « *les enjeux liés à la veille dans le contexte d'un fort développement du risque informationnel* » (session 2008, en appui sur un texte de Pascal Robert) ; « *les liens entre l'évolution médiatique et le statut de l'image dans notre société* »

(2009, en appui sur un texte d'Annette Béguin) ; et « *les enjeux et les conséquences de l'évolution de l'organisation des connaissances sur les systèmes d'information documentaire à l'ère du numérique* » (2010, en appui sur un texte de Bruno Menon). La demande stipule d'ailleurs clairement pour certains sujets (session 2008) que le candidat doit situer son « analyse » dans une perspective liée aux métiers de l'information, mais sans se limiter au contexte scolaire, témoignant ainsi d'un souci d'ouverture.

Pour autant, les rapports de jury se montrent critiques envers les candidats qui sont dans l'incapacité de fournir une perspective historique et théorique dans leurs commentaires critiques ; et à l'inverse ils signalent les bonnes copies lorsque les candidats savent présenter une variété d'approches complémentaires dans leurs réponses, convoquant à l'occasion sémiologie, sociologie des médias, ou psychologie... (rapport du jury 2009).

Après 2010, s'opère un glissement de sens, le nouveau Capes accordant une place plus importante aux sciences de l'information et de la communication, notamment aux questionnements épistémologiques, ce qui tend à favoriser un nouveau type de réflexivité. Cette évolution se fait en deux temps.

En 2010 (session 2011), l'ancrage théorique en SIC est affirmé et une épreuve de « *composition* » remplace le commentaire critique. Définie dans la note de commentaire comme « un écrit structuré autour d'une problématique », la composition prend appui sur un texte « *de qualité scientifique* » (précision apportée dans la note de commentaire) dont le sujet (mais non l'auteur) relève des sciences de l'information et de la communication. Le candidat est désormais invité à « *exposer une réflexion* » sur une question, ce qui lui laisse une marge de liberté plus grande dans le traitement du sujet. Les questions posées, jusqu'ici plutôt théoriques, même si le texte d'appui n'est pas toujours scientifique (extrait de blog en 2013) demandent à « *exposer une réflexion sur* » : « *le découplage entre culture informationnelle et savoirs académiques* » (session 2011) en appui sur un texte de Eric Delamotte ; « *l'affirmation : la science de l'information peut être identifiée comme l'appellation scientifique de la documentation* » (session 2012) en appui sur un texte de Jean Meyriat ; et sur « *la définition d'une éthique du documentaliste* » en appui sur un texte tiré du blog de Bertrand Calenge (session 2013).

La liste des domaines publiée dans la note de commentaires pour préciser les attentes du jury donne des indications sur les sujets susceptibles d'être abordés par le texte : théorie de l'information et de la communication, histoire du livre et l'histoire des médias, société et culture de l'information, droit de l'information et de ses applications, déontologie, économie de l'information et du livre (marchés, circuits de production, acteurs, coûts et enjeux), information scientifique et technique, médias, évaluation de l'information, circuit de diffusion, recherche d'information (aspects théoriques et techniques), veille, usages et médiation. Ce programme thématique ne peut qu'interroger par son manque d'organisation d'une part, mais aussi en raison des choix effectués qui donnent une vision réductrice des sciences de l'information de la communication lorsqu'on rapporte ce listage à la définition du champ des SIC par le CNU¹. En effet, les domaines retenus se rapportent essentiellement à la science de l'information, avec une large part consacrée aux aspects bibliothéconomiques et au travail sur l'information, objet d'une double déclinaison en termes de recherche et d'évaluation de l'information. Certes cela signifie que ce travail ne s'arrête pas au retrouvage du document, mais qu'il engage la compréhension de l'information, donc un travail sur le sens. Cependant, la discipline universitaire SIC est un champ autrement plus large, comprenant les processus de médiation et d'appropriation/réception, dans un éventail de contextes, sans se limiter à la sphère des techniques d'information et des dispositifs médiatiques : formes signifiantes, interactions sociales et organisationnelles, savoirs et valeurs, selon une typologie établie par Yves Jeanneret pour représenter le champ des SIC (Jeanneret, 2003). De même, aucune hiérarchie n'est proposée parmi les éléments de la liste comme l'avons souligné par ailleurs (Kovacs, Maury, 2013), qui prend la forme d'une énumération désordonnée mêlant préoccupations théoriques et historiques et flottant entre concepts-clés (théorie de l'information, notion de médiation), types d'information (information scientifique et technique), objets divers (médias, circuits de

¹ Sciences de l'information et de la communication. *Présentation*. <http://www.cpcnu.fr/web/section-71>

Une liste de mots-clés est donnée, très générique : Information-communication, acteur individuel, acteur institutionnel, processus de communication, processus d'information, processus de médiation, processus de médiatisation ; pratiques professionnelles, médias de communication, industries culturelles, représentation de l'information, pratiques informationnelles, institutions culturelles

diffusion) et postures (évaluation critique de l'information, préoccupations éthiques et déontologiques). Autant d'éléments qui ne peuvent qu'interroger sur l'orientation souhaitée pour la profession : certes ce listage couvre un ensemble de questions qui définissent l'enseignant-bibliothécaire dans sa pratique quotidienne mais il est fort éloignée d'un « programme » visant à vérifier des savoirs académiques rattachés à une discipline universitaire. Et surtout, les mots clés retenus paraissent relever d'une vision utilitariste, instrumentale, de la culture informationnelle, alors que la pratique des professeurs documentalistes gagnerait à bénéficier d'autres éclairages, davantage préoccupés de construction du sens : avec notamment la question des acteurs, individuels et institutionnels, et leurs pratiques, l'étude de l'information sous l'angle des représentations, des significations et des pratiques associées, ou encore la pratique discursive et les formes symboliques, dans leur dimension politique et anthropologique...

Par ailleurs, a été introduite dans le cadre de l'épreuve 2 une question relative aux enjeux, à l'histoire et à l'épistémologie de la Documentation, centrée lors des premières sessions sur les outils documentaires et les opérations intellectuelles en jeu derrière ces outils : « classifications documentaires » en 2010, « dictionnaires et encyclopédies » en 2011, « dépôt légal » en 2013, « vulgarisation de l'IST » à la 2^{ème} session 2013. Ce qui est l'occasion pour les candidats de se situer dans une perspective historique et de replacer sur l'échelle du temps les grandes figures de la documentation, en étudiant leur rôle dans le perfectionnement des outils d'accès à la connaissance et la normalisation de la documentation (Fayet-Scribe, 2000).

En 2013, dans le cadre de la nouvelle réforme portée par les ESPé en lien avec les universités, les éléments de cadrage des épreuves elles-mêmes changent peu (session 2014), mais aucune note de commentaire ne vient préciser le texte réglementaire. L'épreuve 1, clairement intitulée « maîtrise de savoirs académiques », comme pour tous les capes, regroupe l'ancienne épreuve 1 et la question d'épistémologie (pour une même durée totale de 5 h de préparation). Ce qui amène à une autre gestion du temps et donne plus de poids à la question de Documentation, au détriment de la partie composition relative au champ des SIC. La non parution d'une note de commentaire a pour conséquence de faire disparaître le programme, il est vrai objet de réserves, mais également la mention au « texte de

qualité scientifique », caractérisant jusque là le texte d'appui. Par ailleurs, la formulation de l'épreuve 1, telle que donnée à voir dans le sujet zéro, fait état d'une inflexion dont on ne peut dire pour l'instant si elle conduit à une nouvelle forme de réflexivité : il n'y est plus question d'« *exposer une réflexion* » ce qui laissait une marge de manœuvre soulignée *supra*, mais « *d'exposer en quoi...* » « *le terme de « pratiques informationnelles » mérite une attention particulière tant son périmètre est fluctuant* » (citation reprise du texte d'appui, en l'occurrence un article de Stéphane Chaudiron, paru dans les *Cahiers de la SFSIC*). La formulation des questions n'étant jamais anodine, ceci peut être compris comme une manière de resserrer le propos autour de la question posée. Alors qu'« *exposer* » une réflexion invite à « *s'attarder sur* » et à « *faire connaître en présentant de façon claire, suffisamment détaillée et sans prendre position, un sujet dans sa totalité* », « *exposer en quoi...* », sans être l'équivalent d'expliquer, recentre sur le texte et/ou la citation de l'auteur. Une des capacités évaluée étant celle d'« *organiser une démonstration* » (comme pour la précédente épreuve), il s'agit pour le candidat d'« *identifier en quoi* » et de « *fournir des éléments sur* », donc de développer un raisonnement par lequel il va « *établir la vérité d'une affirmation* » relative à ce « *en quoi* » : la formulation de la question laisse alors de toute évidence une marge de manœuvre moins grande, de par son caractère beaucoup plus orientant.

Quant au sujet zéro de la question d'épistémologie, il renvoie pour la première fois, avec « le plagiat », à la question des enjeux plutôt qu'à celle des outils documentaires et de leur histoire. Ici aussi on ne peut dire s'il s'agit d'une inflexion, le candidat peut d'ailleurs développer la dimension historique, mais aborder la Documentation par la question des enjeux ramène à la question des postures, des représentations du métier et des pratiques professionnelles (avec un documentaliste garant d'une attitude cognitive (Frisch *et al.*, 2010) ?) orientant la réflexion dans une perspective liée au métier.

Ainsi, même si la nécessité de maîtrise des savoirs académiques est clairement affirmée dans les textes, sous-entendant qu'elle sera vérifiée par le Capes, l'orientation des épreuves montre que, au-delà du renforcement voulu des dimensions théorique et épistémologique, la référence aux sciences de l'information et de la communication est parfois bien lointaine, et que la perspective liée au métier est très présente, comprise dans une dimension opératoire plus que dans la

perspective du développement d'un état d'esprit et d'une « vision » de la profession (Baltz, 1998).

2. Du renforcement des dimensions théorique et épistémologique dans les textes à sa déclinaison dans les masters d'enseignement : une réalité contrastée

Les masters d'enseignement se sont mis en place dans le cadre de la réforme de 2010 avec le double objectif de préparer les étudiants à une profession et à un concours. En ce sens, sans piloter directement les formations, les épreuves du Capes ont une influence sur les choix effectués en termes de contenus d'enseignement. Dans le même temps, que les masters soient portés par les universités ou par les IUFM en lien avec des universités, cette mise en œuvre s'est faite en appui sur l'existant : donnant lieu à des mutualisations importantes pour réduire les coûts, alors que le nombre d'étudiants connaissait une forte baisse au moment où le niveau exigé pour être enseignant passait de licence à master. Les nouveaux parcours offrent ainsi une gamme variée d'enseignements, avec une part de cours théoriques et historiques variable suivant la nature des cursus sur lesquels ils viennent se greffer : importante dans le cas d'un adossement à un master recherche, plus limitée dans le cas d'un adossement à un master professionnel, même si tous les masters professionnels comprennent des Unités d'Enseignement Recherche.

Les premiers temps de la masterisation (2010-2013) donnent ainsi à voir une réalité contrastée, alors que toutes les universités préparent au même concours et à la même profession, ce qui renvoie sous un autre jour à la question de la construction de la professionnalité des professeurs documentalistes ; certes la mutualisation est synonyme d'ouverture, orientant vers la polyvalence, favorisant la décentration, et offrant une chance aux non-lauréats de se réorienter, en fonction des formations suivies, soit vers le secteur privé, soit vers le secteur public hors éducation (bibliothèques, musées, services culturels...). Mais cela conduit à un brouillage des cartes et ne concourt pas à construire une image professionnelle clairement identifiée, pensée selon une même logique (et une culture commune), dans une articulation cohérente savoirs théoriques-savoirs pratiques. Sans doute cela vient-il

aussi du fait que la documentation scolaire a à peine commencé à écrire son histoire et à mener une réflexion sur ses propres pratiques.

Il en ressort que chaque master a une identité propre, fondée sur un mixte, à la fois émanation du contexte dans lequel il est créé, et préparation à une profession en prenant en compte la demande institutionnelle (référentiel professionnel) et l'orientation du capes : les parts respectives de la Documentation et des Sciences de l'information et de la Communication, leur articulation et les dimensions privilégiées contribuent à forger l'identité de chaque formation

Lors d'une précédente étude, nous avons comparé plusieurs masters enseignement Documentation (Universités de Bourgogne, de Haute-Alsace, Lille 3, et Paris-Sorbonne), ce qui nous a amenée à identifier, à partir de l'étude de leurs programmes respectifs, quatre approches disciplinaires : avec une dominante « médias de masse et perspective communicationnelle » à Dijon (Département Info-com), « science de l'information », à l'Université de Mulhouse, « humanités-anthropologie » à l'Université Lille 3, et information-communication à orientation recherche à l'Université Paris Sorbonne-Celsa (Kovacs, Maury, 2013).

En Bourgogne, le master « enseignement Professeur-documentaliste » est rattaché au département Info-Com, tourné vers les métiers de la "communication" (média, journalisme) et de la "documentation" (entreprise et institutionnelle / enseignement). Les options retenues, dans le cadre de la mutualisation avec le Parcours « Ingénierie des métiers de l'information », amènent à accorder une place importante à la communication et aux médias de masse : ainsi, le cours sciences de l'information et de la communication (semestre 1) est décliné en « TIC et société » avec une attention particulière portée à l'innovation technologique (société de la communication, intelligence économique) et en « stratégies et outils de communication » (semestre 2) orientant vers une approche sociologique et pratique de la communication (sociologie des médias, sociologie de la culture, communication des organisations). Quant à l'étude des médias proprement dite, elle constitue une sorte de fil conducteur de semestre en semestre, déroulant successivement à la manière d'un approfondissement : histoire du livre et des médias (presse française, encyclopédies de Diderot à Wikipédia, télévision) (S1), sociologie des médias (S2),

théories des SIC et médias (S2), puis médias classiques et médias en ligne (S3).

A Mulhouse, la mutualisation se fait avec le master « ingénierie de l'information et de la connaissance », dans un département qui prépare aux métiers de la gestion des connaissances, de la communication et l'édition numérique. A la différence de l'Université de Bourgogne, il est peu question de médias, l'ancrage est plutôt Sciences de l'information et Documentation, avec une place réduite réservée à la communication. Comme l'annonce la plaquette de présentation, il s'agit de développer une culture professionnelle sur l'histoire de l'information scientifique et technique, l'histoire de l'organisation des connaissances (documentation), et l'histoire des pratiques d'information, notamment la lecture numérique. Le cours « Théorie des SIC » dresse un vaste panorama, balayant la médiologie (R. Debray), l'étude des médias (M. Mac Luhan), la sémiologie (J. Habermas, R. Barthes), la communication (Y. Winkin, A. Mattelart). A y regarder de plus près cependant, une place importante est accordée aux chercheurs en Science de l'information (J.M. Salaun, Y.F. Le Coadic, R. Escarpit), alors que les chercheurs se situant dans une approche info-communicationnelle (Y. Jeanneret, H. Fondin, A. Mucchielli, A. Béguin...) ne sont pas mis en avant dans les maquettes.

A l'Université Lille 3, le Master Documentation-Médiation des savoirs pour l'Enseignement et la Recherche est adossé au master Science de l'Information et du Document (SID), tourné vers l'entreprise. Même si une large place est accordée au départ à l'organisation des connaissances et plus généralement au volet Documentation (place atténuée au fil des années), les dimensions théorique et épistémologique se répartissent de manière diffuse dans les Unités d'Enseignement. Une lecture transversale fait cependant ressortir une dominante « humanités-anthropologie » dans l'approche des sciences de l'information et de la communication. Avec des cours qui font le lien concepts scientifiques-pratiques info-documentaires (médiations, conceptions de l'espace, technologies intellectuelles, usages et usagers), apportant un éclairage théorique tourné vers la compréhension des pratiques et des postures des acteurs, notamment en contexte scolaire. La bibliothèque y est considérée comme un espace-temps dynamique, « pratiqué », et la culture informationnelle en tant que pratique socio-culturelle construite dans les interactions et

les échanges. Bien plus qu'un simple donné, l'information-documentation est abordée comme un objet à interroger, un champ qui questionne (Maury, 2008).

A l'université Paris-Sorbonne (Paris IV-Celsa), le master « formation au métier de professeur-documentaliste » est adossé au master « information et communication », spécialité Médias et communication en M1 ; en M2, devenu master « recherche et enseignement en Sciences de l'information et de la documentation », il est adossé à la spécialité Recherche Information et communication. L'intitulé des cours montre une dimension recherche forte, avec une approche des sciences de l'information et de la communication s'inscrivant dans une perspective large, historique, technique, sociale à la fois. Le texte introductif de la formation rappelle d'ailleurs la posture théorique du GRIPIC, laboratoire d'appui, qui relève « *d'une « socio-sémio-politique » dont les méthodes privilégient l'approche des signes, des objets et des pratiques clairement inscrits dans la vie sociale* ». L'étude des médias y occupe une place importante comme à l'Université de Bourgogne : abordés du M1 au M2, comme objets scientifiques sous l'angle socio-historique, sociologique et économique, puis comme objets d'étude dans le cadre de l'éducation à l'information et aux médias. Parmi les enseignements thématiques, est proposé un cours de « littérature et communication » consacré à l'analyse communicationnelle des processus littéraires, ce qui constitue une spécificité propre à ce master.

Nous avons ainsi, avec ces quatre exemples de master pour la période 2010-2013, quatre approches différentes des sciences de l'information et de la communication et de la documentation, et quatre visions des éléments qui les définissent, en réponse à un même objectif de formation à une profession et à un capes. Les masters d'adossement et l'origine scientifique des universitaires intervenant dans ces masters (informaticiens pour certains, sociologues pour d'autres, etc.) expliquent sans doute pour partie ce constat. Et la question reste posée de la construction d'une professionnalité sur des bases aussi éclatées, même s'il en ressort un minimum commun. C'est surtout la place de l'humain et du social qui constitue selon nous un marqueur des formations : suivant que ces formations tendent à définir l'information-documentation en termes de techniques et d'outils, sur un mode opératoire, préoccupées d'abord de gestion efficace de l'information

et visant à proposer un « système d'information » opérationnel ; ou qu'elles mettent en avant les acteurs humains travaillant dans des situations complexes, et soucieux de compréhension et de construction du sens (processus, situations). Une approche trop instrumentale des outils et dispositifs et opérationnelle du travail sur l'information tend à occulter la dimension communicationnelle de l'activité informationnelle. La « société de l'information » écrivait Odile Riondet il y a quelques années, n'est pas seulement une société où règnent les technologies, pas plus qu'une société où il s'agit de développer des compétences documentaires pour apprendre à s'en servir (Riondet, *op. cit.*). Le professeur-documentaliste est un acteur humain travaillant dans des situations complexes, faites de relations. D'où l'intérêt de coupler information-documentation et communication pour accéder au sens des situations, dans une construction négociée (Le Coadic, Fondin, 2002 ; Fondin, 2002), considérant l'information-documentation comme un monde interpersonnel et social.

La réforme actuelle (2013) apportera-t-elle un changement de focale ? Elle démarre à peine et les maquettes de formation sont encore parfois mal assurées (certaines accréditations sont accordées pour une seule année), mais elles donnent à voir une nouvelle structure : le capes intervient désormais en M1, laissant moins de temps pour la formation académique tandis que le M2 devient plus « professionnalisant », en appui sur un stage en alternance. Par ailleurs, un cadrage institutionnel serré conduit à une nouvelle répartition entre grands « blocs », l'équivalent des Unités d'Enseignement (Disciplinaire, Didactique, Recherche, Contexte d'exercice du métier et Mise en situation), selon un principe de complémentarité entre formation académique et mise en pratique professionnelle, et mettant en avant la construction d'une culture commune. Le master 1 vise ainsi à consolider les acquis disciplinaires des étudiants tout en leur permettant de prendre la mesure de leur future activité professionnelle ; ce qui dans le cas de la documentation n'est pas sans poser question, alors que les étudiants arrivent d'horizons disciplinaires variés et non d'un champ disciplinaire bien circonscrit, à la différence d'autres disciplines. Sur quelle base la mise à niveau se met-elle alors en place et comment la culture commune se construit-elle ?

Tous les « guides des études » ne sont pas encore disponibles dans une version élaborée, ce qui rend difficile une analyse fine des maquettes,

mais la nouvelle structure des formations fait état d'une redistribution entre savoirs académiques et professionnels, avec une montée en puissance des savoirs professionnels, et un recentrage sur les éléments jugés indispensables, côté savoirs académiques, remettant en cause à l'occasion certaines mutualisations.

Ces rééquilibrages donnent à voir des glissements, variables suivant les masters, avec le plus souvent une certaine indépendance prise par rapport aux masters d'adossement et un double déplacement des savoirs académiques, remontant du M2 en M1 et du S2 en S1, en réponse aux exigences du capes. Mais quand pour certains masters, la maquette est amputée de cours relatifs à la méthodologie de la recherche, ce qui permet de préserver la part des savoirs académiques, répartis sur les deux niveaux (Paris), pour d'autres, ces savoirs se retrouvent concentrés en S1, et le M2 développe alors une approche théorico-pratique des SIC, tournée vers la compréhension des phénomènes sociaux (Mulhouse), ou déclinée de manière large dans un volet « culture numérique », également orienté vers la pratique (sociologie, littératies, création numériques) (Université Bordeaux). Pour d'autres encore, une baisse importante des heures intervient, répartie de manière diffuse sur les semestres, avec quelques suppressions de cours touchant davantage le volet documentation (organisation des connaissances, technologies intellectuelles) que le volet SIC proprement dit (Lille 3). De la même manière s'opère dans quelques cas un recentrage sur la profession en M2, ce qui peut amener à une quasi-disparition des cours relatifs aux savoirs académiques, le séminaire de recherche étant alors appelé à prendre le relais, via la participation des stagiaires à des colloques et conférences (Université de Lorraine).

Conclusion provisoire

Ces évolutions ne peuvent qu'interroger sur la capacité des masters à amener des étudiants arrivant d'horizons divers, comme c'est le cas en Documentation, à une maîtrise de savoirs académiques attendue pour le capes dès la première année de formation, et sur leur capacité à développer une approche réflexive sur la pratique, enrichie dans un dialogue permanent théorie-pratique, si comme nous l'avons vu, la

part des SIC et de la Documentation devient portion congrue en deuxième année de master.

Les processus en jeu sont complexes, comme est complexe la réponse à la question de ce qui devrait prévaloir dans une telle formation. En témoignent deux tentatives avortées de constitution, d'une part d'un programme limitatif pour le capes comme il en existe pour de nombreuses disciplines, et d'autre part d'une bibliographie de référence, qui tous deux ont révélé des hésitations et des tensions renvoyant, derrière des considérations théoriques et épistémologiques, de manière plus « bancaire », à des questions de territoire et de préservation de formations. Ainsi, la bibliographie de référence soumise au directoire du jury visant à établir un premier balisage disciplinaire est l'exemple d'un compromis insatisfaisant et illisible, par son caractère patchwork mêlant des documents de niveaux différents (ouvrages de synthèse, numéros de revue ou articles pointus sur une domaine spécifique), des références de circonstance (comme le Darnton dont un texte venait de sortir au capes), et exprimant des choix qui prêtent à discussion (F. Lévie sur Paul Otlet mais non R. Damien sur Gabriel Naudé), etc.

Les professeurs-documentalistes dans leur pratique quotidienne font souvent état d'un malaise, se sentant mal préparés par leur formation à assurer leurs missions. Même si la formation initiale n'est qu'une étape dans la construction de l'identité professionnelle, c'est sans doute une question de mise en cohérence des savoirs et des savoir-faire pour leur permettre de « faire avec » et avoir prise sur la complexité du réel. Et c'est effectivement un challenge à relever pour les masters Documentation, défi qui s'avère délicat tant continuent à perdurer des approches déterministes de la technique et des conceptions essentialistes de la culture alors que le professeur documentaliste est avant tout un professionnel de la relation et de l'humain, intervenant dans un champ en mouvement permanent. Veut-on un professionnel de l'information, formé sur le mode du compagnonnage, opérationnel au quotidien pour gérer un système d'information et s'adapter aux évolutions technologiques et sociétales ? ou bien un praticien réflexif, force de proposition, capable de se projeter dans l'avenir, de mettre à distance sa pratique, d'évoluer et d'innover ?

BIBLIOGRAPHIE

- Baltz, Claude (1998). Une culture pour la société de l'information ? Position théorique, définition, enjeux. *Documentaliste-Sciences de l'information*, mars, vol. 35, n° 2, p. 75-82.
- Fayet-Scribe, Sylvie (2000). Histoire de la documentation en France : culture, science et technologie de l'information, 1895-1937. CNRS-Éditions. 313 p.
- Fondin, Hubert (2002). L'activité documentaire : représentation et signification. *BBF*, n° 4, p. 84-90
- Frisch, Muriel, Gossin, Pascale, Maury, Yolande, Syren, Christine (2010). L'information-documentation et la formation professionnelle. In : AREF. *Congrès International d'Actualité de la recherche en Education et Formation AREF 2010*. Genève, Université de Genève, 13-16 septembre, 10 p.
- Jeanneret, Yves (2003). Proposition d'une cartographie des Sic. Supports, dispositifs et discours médiatiques à l'heure de l'internationalisation. *Xème colloque bilatéral franco-roumain*, Bucarest, Cifsic, 28 juin-3 juillet.
- Kovacs, Susan, Maury, Yolande (2013). School librarians, library education and information science in France. In : Frau-Meigs, Divina, Pinto, Manuel Pinto. *IAMCR 2013 "Crises, 'Creative Destruction' and the Global Power and Communication Orders"*, 25-29 June 2013, *Media Education Research Section: Media Literacy Studies as Social Practice*, Dublin, Ireland.
- Le Coadic, Yves-François, Fondin, Hubert (2002). Pour une science de l'information. *Archimag*, décembre-janvier, n° 150, p. 26-29.
- Maury, Yolande (2008). Penser et situer la didactique de l'information-documentation en formation des maîtres : quelle place pour la culture épistémologique ? In : AFIRSE. *Les didactiques et leurs rapports à l'enseignement et à la formation. Quel statut épistémologique de leurs modèles et de leurs résultats ?* Colloque international AFIRSE, Bordeaux, 18-20 septembre 2008. IUFM Aquitaine-Université Bordeaux 4, 12 p. <http://www.aquitaine.iufm.fr/infos/colloque2008/cdromcolloque/communications/maur.pdf>
- Riondet, Odile (2003). Réussir l'épreuve de Sciences et techniques documentaires au CAPES de Documentation : éduquer à l'information. Paris : ADBS.